

L'insécurité alimentaire dans le Nord : Un fléau que l'on ne peut plus ignorer

UN RAPPORT DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA • AVRIL 2016



Résumé

Les Canadiens du Nord font face à une insécurité alimentaire des plus fortes. Plus particulièrement chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits, un ensemble de facteurs comme les faibles revenus, le coût élevé des aliments achetés en magasin et l'accès de moins en moins grand aux aliments traditionnels a contribué à un degré d'insécurité alimentaire qui tient de l'urgence de santé publique.

Le rapport La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances publié récemment par le Conseil des académies canadiennes présente une preuve claire et incontestable de cette situation inacceptable chez les collectivités du Nord. Que l'on aborde cet enjeu du point de vue moral, du point de vue pragmatique ou du point de vue des droits de la personne, il est évident qu'il faut en faire plus pour accroître la sécurité alimentaire dans le Nord canadien.

Le présent document présente une vue d'ensemble de la preuve de même qu'un certain nombre de recommandations de politiques à l'intention du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces recommandations vont de la nécessité de comprendre la pauvreté à la diminution de l'accès aux aliments traditionnels, en passant par le coût élevé des aliments achetés en magasin à titre de déterminants de l'insécurité alimentaire. Elles comprennent notamment ce qui suit :

- 1. L'intensification et la coordination de l'information au sujet du coût des aliments dans le Nord;
- 2. l'approfondissement de nos connaissances des facteurs à la source du coût élevé des aliments dans le Nord;
- 3. L'augmentation du soutien offert en vue de la consommation d'aliments traditionnels;
- 4. L'augmentation et l'amélioration de la subvention Nutrition Nord Canada;
- 5. le remplacement de l'aide sociale par un revenu de base administré par l'intermédiaire du régime d'impôt sur le revenu.

L'insécurité alimentaire dans le Nord : Un fléau que l'on ne peut plus ignorer



Une famille canadienne sur huit souffre d'insécurité alimentaire

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a déclaré qu'il y a sécurité alimentaire « lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».1

Au Canada, l'absence de sécurité alimentaire – l'« insécurité alimentaire » – est officiellement mesurée par Statistique Canada, qui pose aux chefs des ménages une série de 18 questions au sujet de leur capacité à acheter suffisamment de nourriture pour eux-mêmes, leurs partenaires et leurs enfants. En 2012, un ménage canadien sur huit souffrait d'insécurité alimentaire, ce qui signifie que ces ménages s'inquiétaient de manquer de nourriture et de ne plus être capable d'en acheter d'autre, et/ou qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'avoir un régime alimentaire équilibré, et/ou qu'ils devaient se priver de manger parce qu'il n'y avait pas suffisamment de nourriture chez eux et qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'en acheter plus.

Simplement dit : un ménage canadien sur huit a de la difficulté à mettre suffisamment de nourriture sur la table à un certain moment de l'année.²

Sous le concept universitaire abstrait de l'« insécurité alimentaire » se trouve une réalité déconcertante. En 2012:

 310 000 adultes canadiens ont traversé des périodes où ils n'avaient rien à manger parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter de la nourriture. Imaginez-vous un frigo qui ne contient que du vieux ketchup et de la

- vieille mayonnaise, et des armoires vides, à l'exception des assiettes et des bols qui s'y trouvent; ³
- 200 000 adultes canadiens ont perdu du poids parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter suffisamment de nourriture;
- 190 000 ménages ont été incapables de donner un repas équilibré à leurs enfants parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter suffisamment de nourriture.
 Autrement dit, les parents ont acheté la plus grande quantité possible de nourriture abordable et qui bourre, puis se sont croisé les doigts en espérant que la nourriture dure jusqu'à la prochaine paye;
- 18 000 ménages ont été obligés de réduire la portion des repas de leurs enfants parce qu'ils n'avaient pas suffisamment de nourriture.⁴

Au Canada, les gens ne sont pas susceptibles d'être aux prises avec l'insécurité alimentaire de la même manière. Si la source de revenus principale d'une personne provient d'un emploi, la possibilité de souffrir d'insécurité alimentaire au cours d'une année donnée est d'une sur dix. Dans le cas d'une famille monoparentale dirigée par une femme, cette possibilité est alors d'une sur quatre. Dans le cas des Inuits, des Métis ou des Premières Nations, le risque augmente encore plus. Et quant aux personnes qui touchent l'aide sociale, la possibilité est de sept sur dix, si bien que 70 % des ménages bénéficiaires de l'aide sociale font face à l'insécurité alimentaire. Autrement dit, ce sont les ménages qui dépendent le plus de l'aide du gouvernement qui sont les plus susceptibles de ne pas avoir suffisamment de nourriture chez eux









310 000

adultes canadiens ont traversé des périodes où ils n'avaient rien à manger parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter de la nourriture 200 000

adultes canadiens
ont perdu du poids
parce qu'ils ne
pouvaient pas se
permettre d'acheter
suffisamment de
nourriture

190 000

ménages ont été incapables de donner un repas équilibré à leurs enfants 18 000

ménages ont été obligés de réduire la portion des repas de leurs enfants



L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien

Parmi toutes les provinces et tous les territoires du Canada, c'est le territoire du Nunavut qui enregistre le plus fort taux d'insécurité alimentaire. En 2012, près de la moitié de tous les ménages du Nunavut ont signalé faire face à l'insécurité alimentaire. Trois enfants du Nunavut sur cinq vivent dans des familles aux prises avec l'insécurité alimentaire. Un ménage du Nunavut sur cinq déclare faire face à une insécurité alimentaire grave, au point où les adultes et/ ou les enfants mangent moins ou sautent des repas régulièrement.

À l'échelle du Nord canadien, l'insécurité alimentaire frappe 17 % des ménages du Yukon et 20 % des ménages des Territoires du Nord-Ouest, ce qui est largement au-dessus de la moyenne canadienne de 13 %. Les peuples inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nunavik (nord du Québec) et du Nunatsiavut (nord du Labrador) font face à des taux d'insécurité alimentaire très élevés. Il en est de même des collectivités de la Nation dénée dans les Territoires du Nord-Ouest et des peuples des Premières Nations et des Métis des quatre coins du Nord canadien, comme l'a clairement montré le Comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada 8

Bien que nous devions faire preuve de prudence vis-à-vis d'études qui imposent des concepts du Sud à des cultures du Nord¹³, divers travaux de recherche montrent clairement qu'un beaucoup trop grand nombre de gens du Nord ont du mal à mettre suffisamment de nourriture sur la table, et que l'insécurité alimentaire est particulièrement élevée chez les populations autochtones.¹⁰









C

Les populations autochtones et l'insécurité alimentaire dans le Nord

Les Inuits, les Métis et les peuples des Premières Nations sont en train de vivre une transition déstabilisante sans précédent, passant ainsi d'une économie de subsistance à une économie mixte de subsistance et de marché. Un aspect central de cette transition prend la forme de la consommation de moins en moins grande d'aliments traditionnels et de l'augmentation de la dépendance aux aliments en magasin, en raison de facteurs comme ceux-ci :

- la transition passant du nomadisme à l'établissement de collectivités qui sont, dans bien des cas, situées loin des lieux optimaux de récolte d'aliments traditionnels;¹¹
- les effets de la tragédie des pensionnats, y compris la perte des connaissances communautaires sur les pratiques traditionnelles;
- la diminution du nombre de personnes possédant les connaissances traditionnelles se rapportant à la chasse et à la survie sur la terre;
- des changements caractérisant le comportement des animaux et la disponibilité des animaux en raison du changement climatique et d'autres facteurs;
- la désuétude partielle des connaissances traditionnelles en ce qui a trait à la récolte des aliments traditionnels dans un environnement assujetti aux effets du changement climatique;
- les coûts élevés liés à la chasse et au piégeage;
- le moins grand désir de consommer des aliments traditionnels chez les jeunes dont la population augmente rapidement.¹²

En ce qui a trait aux aliments achetés en magasin dans les collectivités éloignées du Nord, les ménages font face à des prix très élevés et à un choix restreint de types d'aliments. De nombreux ménages possèdent des connaissances limitées en ce qui a trait aux aliments sains et s'y connaissent peu en matière de préparation d'aliments. 13

Ces divers enjeux de nature grave viennent se greffer au problème répandu des faibles revenus persistants :

- Selon un document de recherche récent, on estime que 44 % des Inuits du Canada ont un faible revenu – un taux trois fois plus élevé que celui enregistré dans le sud du Canada.¹⁴
- Au Nunavut, le taux de chômage chez les Inuits s'élève à 17 %; toujours chez les Inuits, le taux de participation à la main-d'œuvre chez les Inuits du Nunavut est très faible, soit de 54 %.¹⁵
- Deux Nunavummiuts sur cinq touchent l'aide sociale¹⁶, ce qui correspond à environ 21 000 \$ par année pour un couple qui a deux enfants.¹⁷ À lui seul, le coût du Panier de provisions nordique révisé pour une famille de quatre personnes atteint près de 23 000 \$ annuellement.¹⁸
- Au sein des 16 collectivités dénées des Territoires du Nord-Ouest, près de la moitié des ménages touchent un revenu inférieur à 30 000 \$ (comparativement au revenu familial canadien médian de 69 860 \$). Entre 2008 et 2010, plus de 90 % des ménages dénés ont déclaré avoir sauté des repas, diminué leurs portions ou mangé moins qu'à satiété parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter suffisamment de nourriture.²⁰
- En général, les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada ont des gains et des revenus beaucoup moins élevés que la population générale.²¹

Bien que les banques alimentaires et d'autres programmes caritatifs fournissent une aide précieuse aux personnes aux prises avec la pauvreté et l'insécurité alimentaire, cette aide est restreinte et varie d'une région à l'autre. De plus, il existe une honte indéniable liée au fait de demander de la nourriture gratuite : peu de gens préfèrent avoir accès à une banque alimentaire plutôt que d'acheter de la nourriture d'une épicerie.

C'est peut-être dans le Nord canadien que la variabilité régionale de l'approche caritative en matière de sécurité alimentaire est la plus prononcée. Les banques alimentaires sont le fruit de la création des collectivités, et elles dépendent du soutien communautaire – dons de nourriture et d'argent de particuliers, de groupes communautaires et d'entreprises – pour survivre. Dans les collectivités plus petites et plus éloignées, ces ressources se trouvent souvent difficilement.

Il est révélateur que les banques alimentaires constituent un phénomène qui prend de l'ampleur dans le Nord, au point où des organisations se sont formées dans des collectivités aussi diverses que celles de Sanikiluaq (Nt), d'Ulukhaktok (T.N.-O.), de Tuktoyaktuk (T.N.-O.) et d'Inuvik (T.N.-O.), entre autres.²² Ces organisations caritatives sont exploitées en sus des réseaux traditionnels de partage d'aliments ad hoc au sein des ménages étendus, qui demeurent un élément important de l'accès à la nourriture dans le Nord. Cependant, la confluence des facteurs dont il est question ci-dessus semble contribuer à la diminution de ces pratiques²⁴ – pratiques qui, même lorsqu'elles continuent en force, existent dans un climat d'insécurité alimentaire généralisé.



Recommandations visant à augmenter la sécurité alimentaire dans le Nord

Puisqu'un si grand nombre de facteurs se chevauchent, il est facile d'être dépassé par la pure étendue de l'insécurité alimentaire dans le Nord. La composition démographique qui change rapidement, les détails ayant trait à l'emplacement et à la culture, la complexité de l'engagement entre le Nord et le Sud, le rôle passé et présent de l'État, et la participation de nombreux organismes ou agences rendent l'examen de cet enjeu extraordinairement complexe (seulement au Nunavut, il existe sept grands organismes de gouvernance, sans même compter les gouvernements municipaux²⁵).

En même temps cependant, cet enjeu peut être assez simple. Par exemple, le coût de la vie est à peu près deux fois plus élevé dans le Nord que dans le Sud. Pourquoi donc les taux d'aide sociale sont-ils à peu près pareils dans les régions du Nord que dans les régions du Sud?

Banques alimentaires Canada est aux prises avec ce problème depuis plusieurs années, si bien qu'elle concentre maintenant ses efforts sur trois aspects particuliers :

- comprendre l'étendue de l'insécurité alimentaire dans le Nord ainsi que la variété des expériences en matière d'insécurité alimentaire chez les peuples divers et uniques du Nord;
- s'engager à faire quelque chose avec les gens du Nord, y compris ceux qui s'efforcent de régler le problème de l'insécurité alimentaire par le biais d'approches à court terme et d'approches à long terme;
- fournir de l'expertise en matière de politiques, en sachant bien que les organisations du Sud doivent jouer un rôle de soutien. Le leadership et le changement doivent venir du Nord

Les recommandations suivantes au gouvernement fédéral de même qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux s'appuient sur ces efforts. Elles sont à l'image de la perspective de Banques alimentaires Canada à l'égard de changements qui, selon nous, pourraient améliorer la sécurité alimentaire dans les territoires et dans les régions nordiques des provinces du Canada.

1. Intensification et coordination de l'information au sujet du coût des aliments dans le Nord



En ce moment, l'information à laquelle on a accès au sujet du coût des aliments dans le Nord est restreinte et elle ne peut être comparée d'une juridiction à l'autre. Par exemple, le ministère fédéral des Affaires autochtones et du Nord Canada recueille de l'information au sujet

du Panier de provisions nordique révisé; le gouvernement du Nunavut recueille de l'information sur son propre panier de provisions, qui ne correspond pas aux besoins particuliers des ménages (p. ex., le coût de la nourriture pour une famille de quatre personnes pour une semaine); plusieurs provinces recueillent de l'information en fonction des Provisions alimentaires nutritives de Santé Canada; Statistique Canada recueille de l'information pour l'indice des prix à la consommation, mais exclut la plupart des collectivités du Nord.

Dans notre document d'accompagnement, *Est-ce que Nutrition Nord Canada est bâti sur une fondation solide?*, nous montrons que le prix des aliments varie considérablement dans les régions et les collectivités du Nord, et que pour grand nombre de collectivités, il n'existe tout simplement pas de données.

Afin de comprendre pleinement le coût des aliments dans le Nord, nous recommandons au gouvernement fédéral de même qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'intensifier et de coordonner la collecte d'information sur le coût des aliments :

 dans les collectivités du Nord qui sont admissibles à Nutrition Nord Canada ainsi que dans les collectivités qui n'y sont pas admissibles;

- auprès des principaux détaillants participant à Nutrition Nord Canada;
- pour tous les principaux types d'aliments consommés par les gens du Nord, et non pas seulement pour ceux faisant partie du Panier de provisions nordique révisé (PPNR);
- auprès de groupes de tiers afin de compléter les données sur les prix fournies par les détaillants;
- en formats qui correspondent aux modèles réels de consommation d'aliments chez les ménages du Nord (comme dans le cas du PPNR);
- via des méthodes qui sont comparables d'une juridiction à l'autre.

2. Approfondissement de nos connaissances des facteurs à la source du coût élevé des aliments dans le Nord



Dans notre document d'accompagnement, Est-ce que Nutrition Nord Canada est bâti sur une fondation solide?, nous expliquons que le débat relatif au coût des aliments dans le Nord porte trop sur le rôle des détaillants du Nord et ne tient pas compte d'autres variables, comme

celles présentées dans un récent rapport publié par Affaires autochtones et du Nord Canada. ²⁶

Afin de bien contrecarrer le coût élevé de la nourriture dans le Nord, nous devons d'abord comprendre la gamme complète de facteurs qui exerce une influence sur ces coûts. À cette fin, nous recommandons au gouvernement fédéral de réaliser ou d'appuyer une étude multidimensionnelle des variables qui influencent le coût des aliments, en accordant

une attention particulière au transport et à l'énergie dans le contexte du Nord. Le rapport publié récemment par AANDC constitue un bon point de départ pouvant servir de fondement aux efforts futurs.

De plus, si l'on comprend que Nutrition Nord Canada – comme nous le comprenons – est un programme faisant partie d'une approche plus large visant à réduire le coût des aliments dans le Nord, il incombe au gouvernement fédéral de faire des recherches sur les facteurs à la base des coûts qui tombent partiellement ou complètement en dehors du champ du programme, et de se pencher sur ces facteurs. Cela comprendrait la responsabilité du coût des aliments dans les collectivités qui ne sont pas admissibles à Nutrition Nord Canada (c'est-à-dire les collectivités accessibles à l'année par voie routière) et la responsabilité du coût des aliments qui ne sont pas admissibles aux subventions par l'intermédiaire du programme (comme la plupart des denrées non périssables).

3. Augmentation du soutien offert en vue de la consommation d'aliments traditionnels



Comme de nombreux commentateurs l'ont recommandé, il y a lieu, pour le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, de redoubler d'ardeur pour soutenir et augmenter les connaissances qu'ont les gens au sujet des aliments

traditionnels au sein d'un climat changeant. Cela comprend :

- des programmes qui rehaussent l'accès aux outils nécessaires à la chasse et au piégeage sur la terre;
- du soutien en vue de recherches et de programmes concernant l'adaptation au changement climatique;
- un investissement dans des initiatives idiosyncrasiques conçues par les collectivités et menées à bien dans les collectivités, initiatives qui ne cadrent pas avec les voies de financement actuelles;
- de l'assistance de démarrage pour aider les collectivités qui désirent a) faire une demande de financement auprès d'un gouvernement et b) évaluer le succès d'initiatives qui ont été financées.

4. Remplacement de l'aide sociale par un revenu de base administré par l'intermédiaire du régime d'impôt sur le revenu



Il est évident depuis de nombreuses années que le système d'aide sociale fait défaut. L'aide sociale ne parvient pas du tout à répondre aux besoins de nos citoyens les plus vulnérables, au point où 70 % des ménages qui touchent de l'aide sociale

souffrent d'insécurité alimentaire.²⁷ Les gens et les familles doivent se trouver au bord de la misère pour être admissibles au programme, et ils peuvent avoir beaucoup de

mal à se sortir de la pauvreté une fois qu'ils en sont rendus là. Le montant des prestations est déraisonnablement bas²⁸, il est pratiquement impossible de naviguer dans la bureaucratie administrative et la stigmatisation des personnes dans le besoin est largement répandue.²⁹

Le moment est venu pour les gouvernements provinciaux et territoriaux de considérer de remplacer le système actuel d'assistance du revenu de dernier recours par un revenu de base rattaché au coût de la vie réel dans les diverses régions du Canada. À tout le moins, l'aide sociale doit être augmentée pour tenir compte de la variabilité régionale du coût de la vie.

5. Augmentation et amélioration de la subvention Nutrition Nord Canada



La subvention Nutrition
Nord Canada au titre du
transport est un programme
à la fois imparfait, mais
utile, qui pourrait en faire
plus pour réduire le coût
des aliments dans les
collectivités admissibles. Nous
recommandons ce qui suit pour
améliorer cette subvention :

- a. Déterminer l'admissibilité des collectivités à Nutrition Nord Canada en fonction des besoins et non pas en fonction du recours antérieur du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste.
 Cela comprendrait l'ajout de plusieurs dizaines de collectivités qui ne participent pas au programme en ce moment, l'adoption de la subvention complète dans les collectivités qui ne reçoivent qu'une subvention partielle en ce moment et l'augmentation du budget afin de prendre ces changements en compte;
- b. Pour que la nourriture de marché devienne vraiment abordable dans les régions éloignées du Nord, le gouvernement fédéral doit établir des cibles pour le coût de la nourriture dans les collectivités admissibles à Nutrition Nord ainsi que dans les collectivités qui ne sont pas admissibles au programme. Bien que le programme Nutrition Nord soit conçu pour « faciliter l'accès des résidants du Nord vivant dans collectivités isolées à des aliments périssables nutritifs »30, le programme n'est doté d'aucune cible réelle en ce qui a trait au coût des aliments. Même si la subvention semble avoir réussi à modérer les augmentations du prix de détail de certains aliments, elle n'a pas vraiment réussi à rendre les aliments abordables.
- c. Le programme peut être amélioré en subventionnant des types d'aliments au lieu des formes de transport.
 Par exemple, le programme pourrait subventionner les aliments acheminés par voie maritime en plus de ceux acheminés par voie aérienne. Entre autres, cela pourrait

avoir pour effet d'augmenter l'équité du programme dans les collectivités mal desservies par voie aérienne (comme l'a fait remarquer la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut³¹). Cela implique l'expansion du programme de sorte qu'il vise, à tout le moins, certains aliments non périssables.

d. Lorsque le programme Nutrition Nord Canada a été mis en place, on a présumé que les détaillants du Nord construiraient de nouveaux entrepôts afin d'être en mesure d'expédier et d'entreposer de grandes quantités de biens non périssables (qui ne sont plus admissibles à la subvention). On a également présumé que le prix de ces biens diminuerait parce que le coût d'expédition aurait diminué en fonction de l'espace d'entreposage accru.³²

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'évaluer si les détaillants du Nord ont, effectivement, ajouté une capacité d'entreposage des biens non périssables à grande échelle, et si cela a eu une incidence sur le prix de ces biens. Si la capacité d'entreposage n'a pas été augmentée et/ou si les prix n'ont pas été modérés, cela serait signe de l'échec d'une grande hypothèse du programme, soit que seules les denrées périssables doivent être subventionnées pour en réduire le coût, et qu'il ne faut aucune forme de soutien pour réduire le prix des articles non périssables.

e. Le programme bénéficiera d'une plus grande réceptivité de la rétroaction des gens du Nord quant aux articles qui sont subventionnés. Par exemple, les gens du Nord ont recommandé que la farine, les huiles de cuisson et d'autres articles de boulangerie essentiels soient subventionnés au taux de subvention le plus élevé. Ils ont suggéré, par exemple, que « la structure de contribution de Nutrition Nord Canada est biaisée en faveur de l'achat de produits panifiés prêt-à-servir plutôt qu'envers l'achat d'ingrédients de boulangerie pour cuisiner soi-même ».³³

f. Et enfin, le conseil consultatif de Nutrition Nord Canada contribuerait à l'évolution du programme en tenant un plus grand nombre de réunions publiques et en publiant des rapports d'étape annuellement.

Bien entendu, il existe d'autres aspects de politiques importants dont il n'est pas question ici, mais qui méritent qu'on leur accorde de l'attention dans le Nord : le caractère adéquat, abordable et convenable des logements; l'accès aux services et aux soutiens de santé médicaux et mentaux ly compris des services relatifs aux dépendances); le financement adéquat de l'éducation primaire et secondaire dans les réserves; l'accès à l'éducation et la formation des adultes; un investissement dans le développement économique local, au niveau régional et communautaire. En dehors des principales villes, les juridictions du Nord éprouvent des difficultés en ce qui a trait à chacun de ces enjeux.

Les recommandations ci-dessus portent sur certains changements spécifiques et ciblés qui auront pour effet d'augmenter le revenu des ménages et l'accès aux aliments, puis de réduire le coût des aliments achetés en magasin. Elles sont formulées en réponse à l'état actuel des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux qui, malgré leurs bonnes intentions, sont très loin de faire en sorte que les gens du Nord aient une meilleure sécurité alimentaire. Que l'on aborde le problème de l'insécurité alimentaire dans le Nord canadien du point de vue moral, du point de vue des droits de la personne ou du point de vue pragmatique, il est évident qu'il reste fort à faire dans ce domaine pour parvenir à ces fins.

Notes

- 1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996). Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Accessible à : http://www.fao.org/docrep/003/W3613F/W3613F00.HTM.
- 2. V, Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012*. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).
- 3. Voir, par exemple, le documentaire de la CBC dirigé par Janelle Wookey *A Right to Eat*. http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/from-al-capone-s-prairie-connection-to-the-high-cost-of-kraft-dinner-up-north-1.3124250.
- 4. V, Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014).
- 5. V, Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014).
- 6. V, Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014).
- 7. C. Huet (2010). Prevalence and correlates of food insecurity in Inuit communities. http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object_id=97113&local_base=GEN01-MCG02.
- 8. Conseil des académies canadiennes (2014). La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation des connaissances. Ottawa : Comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.
- 9. M. Harder et G. Wenzel (2012). Inuit subsistence, social economy and food security in Clyde River, Nunavut. Arctic 65(3): 305-318.
- 10. Voir, par exemple :
 - M.C. Beaumier et J. Ford (2010). Food insecurity among Inuit women exacerbated by socio-economic stresses and climate change. *Canadian Journal of Public Health*, 101(3): e196-e201.
 - G.M. Egeland, A. Pacey, Z. Cao et I. Sobol (2010). Food insecurity among Inuit preschoolers: Nunavut Inuit Child Health Survey, 2007–2008. *Canadian Medical Association Journal*, 182(3): e243–e248.
 - C.M. Pirkle, M. Lucas, R. Dallaire, P. Ayotte, J.L. Jacobson, S.W. Jacobson, E. Dewailley, G. Muckle (2014). Food insecurity and nutritional biomarkers in relation to stature in Inuit children in Nunavik. *Canadian Journal of Public Health*, 105(4): e233-e238.
- 11. Il y a lieu de remarquer que George Wenzel a attiré l'attention sur l'adaptation réussie à l'établissement et au changement. Voir, par exemple : G. Wenzel (2009). Canadian Inuit subsistence and ecological instability If the climate changes, must the Inuit? *Polar Research* 28(1):89-99.
- 12. Conseil des académies canadiennes (2014). La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation des connaissances. Ottawa : Comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.
 - Banques alimentaires Canada tient à souligner le travail de Gérard Duhaime, John Ford, Chris Furgal, Harriet Kuhnlein, George Wenzel et autres, qui lui a permis de comprendre les enjeux alimentaires dans le Nord et qui est souvent cité dans le rapport du Conseil des académies canadiennes.
- 13. E. Mead, J. Gittelsohn, C. Roache et S. Sharma (2010). Healthy food intentions and higher socioeconomic status are associated with healthier food choices in an Inuit population. *Journal of Human Nutrition and Dietetics*, 23, 83 91.
 - G. Mercille, O. Receveur et L. Potvin (2012). Household food insecurity and Canadian Aboriginal women's self-efficacy in food preparation. Canadian Journal of Dietetic Practice and Research, 73(3), 134-140.
- 14. G. Duhaime et R. Édouard (2012). Low income measures and rates in Inuit Nunangat. Québec : Université Laval.
- 15. Bureau de la statistique du Nunavut (2015). Mise à jour des statistiques Main-d'œuvre. http://stats.gov.nu.ca/Publications/Monthly/Labour%20
 Force%20StatsUpdate%20February%202015.pdf.

- 16. Bureau de la statistique du Nunavut (2013). *Nunavut social assistance recipients by community, region and territory, 2005 to 2013*. Iqaluit : Gouvernement du Nunavut.
- 17. Caledon Institute of Social Policy (2014). Welfare in Canada 2013. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.
- 18. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2015). *Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2013-2014*. http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1429275989528/1429276029787.
- 19. Conseil des académies canadiennes (2014), page 121.
- 20. Conseil des académies canadiennes (2014), page 42.
- 21. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2013). La disparité des revenus des Autochtones au Canada. https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1378411773537/1378411859280.
- 22. Voir http://www.feedingnunavut.com/support-canadas-food-programs/wpbdp_category/food-bank pour une liste plus complète.
- 23. Pour obtenir un aperçu des pratiques de partage des aliments traditionnels dans une collectivité inuite, voir M.T. Harder et G.W. Wenzel (2012). Inuit subsistence, social economy and food security in Clyde River, Nunavut. *Arctic*, 65 (3), 305-318.
- 24. Voir Conseil des académies canadiennes (2014), page 77.
- 25. Ces sept organismes étaient le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial, trois organismes de gouvernance régionaux (représentant les régions de Kivalliq, Qikiqtaaluk et Kitikmeot), Nunavut Tunngavik Incorporated, et Inuit Tapiriit Kanatami.
- 26. ENRG Research Group (2014). Vente au détail des aliments dans le Nord Collecte de données et analyse par Enrg Research Group. Ottawa : Gouvernement du Canada. http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1424364469057/1424364505951.
- 27. V. Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014).
- 28. Caledon Institute of Social Policy (2014). Welfare in Canada 2013. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.
- 29. J. Mosher et J. Hermer (2005). *Welfare fraud: The constitution of social assistance as a crime*. https://apps.osgoode.yorku.ca/osgmedia.nsf/0/271AE1B3D9D286D38525709A00521FBC/\$FILE/Welfare%20Fraud%20Report.pdf.
- 30. Gouvernement du Canada (2015). Nutrition Nord Canada. http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415385762263/1415385790537.
- 31. Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut (2013). Le programme Nutrition Nord Canada. http://www.nunavutfoodsecurity.ca/sites/default/files/files/Resources/TheNutritionNorthCanadaProgram_March2015_FR.pdf.
- 32. Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord (2010). Étude du programme Nutrition Nord Canada. Ottawa : Parlement du Canada. http://publications.gc.ca/collections/collection 2011/parl/XC35-403-1-1-02-fra.pdf.
- 33. Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut (2013). Le programme Nutrition Nord Canada. http://www.nunavutfoodsecurity.ca/sites/default/files/files/Resources/TheNutritionNorthCanadaProgram_March2015_FR.pdf.

Au sujet de Banques alimentaires Canada

Banques alimentaires Canada est le seul organisme de bienfaisance d'envergure nationale voué à aider les Canadiens qui souffrent de la faim. Notre réseau est composé de dix associations provinciales et de plus de 500 banques alimentaires. Ensemble, notre réseau vient en aide à près de 850 000 Canadiens qui recourent aux banques alimentaires chaque mois. Nos activités touchent trois grands secteurs : la collecte de nourriture et de fonds; la prestation de programmes et de services; et le changement des politiques via des travaux de recherche, la sensibilisation du public et la revendication politique.

Notre
vision: un
Canada où
personne
ne souffre
de la faim.

Auteur : Shawn Pegg Équipe de recherche : Diana Stapleton, Philippe Ozga Droit d'auteur 2016 Food Banks Canada. Tous droits réservés. ISBN : 978-0-9921091-7-2



Soulager la faim aujourd'hui. Prévenir la faim demain.

5025 Orbitor Drive
Building 2, Suite 400
Mississauga, ON L4W 4Y5
info@foodbankscanada.ca
www.banquesalimentairescanada.ca

@FoodBanksCanada @FoodBanksCanada @foodbankscanada

